

MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

Je suis non débutant, je pratique de la musique depuis de nombreuses années et je souhaite poursuivre en intégrant le département Musiques Actuelles Amplifiées

Comment procéder à une inscription dans un cycle spécialisé ou en pratique amateur ?

- 1) Je me connecte sur le site du conservatoire www.conservatoire-cergypontoise.fr, dans la rubrique « scolarité ». Je consulte le programme à préparer ainsi que la date du concours d'entrée. Puis je complète le formulaire en ligne qui se trouve sur cette même page. Je n'oublie pas de m'acquitter des 30€ de frais d'inscription.

ATTENTION : Les concours sont mutualisés avec le Conservatoire de Paris.

- 2) Au mois de mai, je passe le concours d'entrée et les tests de Formation Musicale.

Comment procéder à une inscription en accompagnement de groupes ?

- 1) Pour la pré-sélection, j'envoie 3 titres au format mp3 **avant le 15 septembre** par ce formulaire : <http://www.conservatoire-cergypontoise.fr/preselectionmaa>
- 2) **Puis en octobre**, je passe le concours d'entrée pour une sélection des projets

Pour tout renseignement concernant votre orientation, contactez le responsable du département MAA au Conservatoire de Cergy-Pontoise : Laurent Colombani - laurent.colombani@cergypontoise.fr

Construit autour des pratiques collectives (ateliers) et de la pratique instrumentale et vocale, le département MAA permet de se former dans les domaines suivants :

- Chant ou instruments (guitare, basse, batterie, claviers) : 45 min à 1h par semaine pour les cycles 3,
- Ateliers de pratique collective MAA : 2h par semaine,
- Musique assistée par ordinateur (MAO) : 30h par an,
- Formation musicale MAA : 2h par semaine,
- Histoire des MAA : 24h par an,
- Accompagnement de groupes : entre 10 et 20h par an,
- Harmonie : 2h par semaine,
- Parcours d'accompagnement de projets (hors cursus) : 10 à 20h par an,
- Plusieurs master class dans l'année en partenariat avec l'école ATLA.

Cycle 3 Pratique Amateur (CPA) : 6 à 10h de cours par semaine

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) : 8 à 12h de cours /semaine

Cycle d'Enseignement préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CEPES) / Préparation à l'entrée aux pôles supérieurs, écoles supérieures : 10h30 de cours par semaine minimum